EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR C.T.S. – Art. V –
(Réunion comité du 11/03/2023 et réactualisation des prix à la revente)

TARIFS à compter du 01/04/2023

• Nouveau membre

Droit d'entrée (adulte uniquement) 100 €
La première année, **en supplément** *du tarif annuel applicable.*
JEUNE (Ecole de tir / Cadet / Junior) : Pas de droit d'entrée

• Licence : cotisation annuelle

ADULTE (Senior et Dame) 185 €
JEUNE (Ecole de tir / Cadet / Junior) 120 € (EdT : 2 boites de plombs en sus)
COUPLE : 165 € par membre.

• Carte 2ème Club

Toutes catégories : 135 € (pas de droit d'entrée)
Nota : *La carte second club, ne confère pas le statut de membre à part entière.*

• Divers

Badge (stand Roquerousse) 20 €
Clef stand : coût de reproduction (environ 6€50)
Carnet de Tir Gratuit
Rechargement AIR / CO2 Gratuit
Démarches « avis favorable » : 5 €
Accueil tireur licencié extérieur : 5 € *(sur autorisation et pendant les permanences)*

• Mise à Disposition matériel et munitions.

Le club met à disposition gratuitement de l'armement, sous réserve d'utiliser exclusivement les munitions vendues ci-après,

Arme à « Air comprimé » :	(+ Bte. 500 plombs)	: 7 €
Armes 22LR (Carabine et pistolet) :	(+ Bte. 50 munitions)	: 8 €
Armes 9mm :	(+ Bte. 50 munitions)	: 25 €
Armes 38SP "WadCutter":	(+ Bte. 50 munitions)	: 30 €
Armes 38SP "Blindées":	(+ Bte. 50 munitions)	: 30 €
Armes 308 :	(+ Bte. 20 munitions)	: 30 €

Cibles C50 (Vitesse ou précision) :	(L'unité) : 0.50 €
Visuels cibles C50 (Paquet de 25) :	3€
Cibles carabine 50m (Paquet de 25) :	3 €
Cibles 10m (Paquet de 100) :	5 €
Gommettes autocollantes :	5 €
Supports de cibles (100, 25 et 50m)	5 €